



## **DIRECTRICE OU DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est la troisième commission scolaire anglophone en importance au Québec. Son territoire comprend les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Elle offre des services d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire et secondaire, d'éducation des adultes et de formation professionnelle à plus de 13 000 élèves répartis dans 35 écoles et 5 centres. La commission scolaire recherche actuellement une personne dynamique, innovatrice, engageante et déterminée, dotée d'un fort esprit d'entreprise, pour exercer la fonction de directrice ou de directeur du Service des ressources financières.

**SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :** Le directeur général

### **FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :**

Relevant du directeur général et conformément aux politiques et pratiques en vigueur à la commission scolaire et aux règlements du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), la directrice ou le directeur du Service des ressources financières assure la direction et la supervision du service dans les domaines suivants : finances et taxation scolaire.

Le poste comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Participer avec les autres membres de la Direction à l'élaboration de politiques, de procédures et de règlements administratifs, ainsi qu'à la définition des valeurs et des priorités de la commission scolaire;
- Diriger, superviser, gérer et évaluer le personnel du Service des ressources financières, dont le personnel de la comptabilité, des finances, de la taxation scolaire et de soutien aux écoles et aux services;
- Assister aux séances de la commission scolaire et de divers comités et organiser et préparer les documents portant sur les questions d'ordre financier pour lesdites séances;
- Informer et conseiller le directeur général sur une base régulière concernant l'administration financière de la commission scolaire et lui proposer des solutions pour résoudre les difficultés financières pouvant survenir;
- Organiser et préparer les documents financiers appropriés pour le comité des ressources financières/vérification;
- Agir à titre de représentant et d'agent de liaison de la commission scolaire auprès de comités se rapportant aux finances;
- Superviser les activités liées à la planification et à la gestion de la taxe scolaire;
- Superviser les mécanismes de contrôle interne ayant des répercussions financières;
- Mettre sur pied des ateliers et des formations sur l'administration financière de la commission scolaire.
- Préparer un rapport détaillé de fin d'exercice et faire des recommandations fondées sur les résultats;
- Superviser la préparation des rapports financiers trimestriels et annuels.
- Superviser et collaborer à la préparation du budget annuel et assurer un suivi tout au long de l'année;
- Représenter la commission scolaire sur les questions relatives au domaine d'activité;
- Définir les tâches, gérer et animer le personnel, et en assurer la supervision et l'évaluation;
- Exécuter toute autre tâche compatible avec sa fonction que peut lui confier le directeur général.

### **QUALIFICATION PROFESSIONNELLE EXIGÉE :**

- Posséder huit années d'expérience pertinente;
- Détenir un titre professionnel de comptable (C.A., C.G.A., C.P.A.);
- Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un poste de hors cadre ou de cadre dans une commission scolaire, à l'exception d'un poste de cadre de gérance.

Voir au verso pour de plus amples détails.



**ÉLÉMENTS CONSTITUANT UN ATOUT :**

- Excellentes aptitudes en communication écrite et orale, en français et en anglais;
- Capacité de travailler efficacement sous pression et selon les échéanciers;
- Maîtrise des technologies de l'information et des communications;
- Compréhension des définitions des codes de difficulté du MEES concernant les élèves handicapés ou ayant des troubles graves du comportement, de même que les critères permettant d'identifier ces élèves
- Excellentes aptitudes interpersonnelles et habileté à travailler efficacement en équipe dans un environnement qui favorise la collaboration et l'entraide.

La commission scolaire se réserve le droit de déterminer si les exigences du poste sont remplies.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** À déterminer

**TRAITEMENT ET CONDITIONS D'EMPLOI :**

À déterminer en fonction du *Règlement sur les conditions d'emploi des cadres scolaires des commissions scolaires* et des politiques et pratiques en vigueur à la commission scolaire.

**DOCUMENTS REQUIS :**

- Lettre de présentation et curriculum vitae;
- Nom, adresse, numéro de téléphone et fonction de deux personnes à titre de référence;
- Énoncé d'au plus deux pages sur le rôle de la directrice ou du directeur du Service des ressources financières de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Dans votre énoncé, veuillez définir au moins trois domaines prioritaires et la façon dont vous traiteriez ces dossiers.

**DATE LIMITE :** Le 5 septembre 2017 – 16 heures

**SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE PAR COURRIEL À :**

Richard Greschner, directeur du Service des ressources humaines  
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier  
235, montée Lesage  
Rosemère (Québec) J7A 4Y6  
Courriel : rgreschner@swlauriersb.qc.ca

*La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les membres de minorités visibles et des minorités ethniques et les personnes handicapées à poser leur candidature.*

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Voir description du poste au verso.